

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

P9 - 00093



268-00-150160

HEC_AEHE

Date : 12.05.2015

Epreuve / Sous épreuve : ESH HEC

Code Epreuve : 268

Nombre de copies supplémentaires : 1

Note

attribuée :

17/20

Institutions et développement depuis le début du XIX^e siècle.

En 2003, RODRIK et SUBRAMANIAN estimaient, dans leur article « La primauté des institutions » paru dans Finance et développement, que le produit intérieur brut par habitant de la Bolivie pourrait passer de 2300 dollars à 18 000 dollars si le pays se dotait d'institutions comparables à celles de la Corée du Sud.

Les institutions, entendues comme ensemble de règles régissant les relations entre les agents économiques ainsi que les moyens et instruments pour mettre en œuvre ces règles, semblent alors une condition nécessaire et suffisante à la croissance économique. Or cette accumulation de richesses est une des composantes du développement. En effet, le niveau de développement d'un pays se définit par trois critères : le niveau de vie (revenu par habitant), le niveau de santé et le degré d'éducation. Les institutions sont-elles capables de faire évoluer ces trois variables ?

Il se pose alors un problème de causalité, en effet, les institutions les plus propices au développement semblent se situer dans des pays déjà développés. Les institutions ne sont alors plus seulement une condition du développement mais doivent également s'envier et encourager en partie comme

une conséquence du celui-ci. Est-il alors possible de mettre en place des institutions favorables au développement dans des pays en voie de développement?

Outre la question de la possibilité d'une mise en œuvre des institutions dans les pays en développement, il s'agit d'interroger les moyens pour y parvenir. Il convient alors de raisonner aux différents niveaux des institutions : ceux-ci peuvent en effet être nationaux, régionaux ou internationaux. Quelles sont leurs interactions : les institutions internationales peuvent-elles favoriser l'écllosion d'institutions nationales ?

Enfin, il semble nécessaire d'interroger la légitimité des institutions. D'abord en se demandant si les institutions sont universalisables : une même institution a-t-elle les mêmes effets (positifs) dans deux pays distincts ? Ensuite en questionnant les limites de leur champ d'action. Ainsi, instituer le marché revient-il à le contraindre et donc finalement à limiter l'efficacité économique pourtant facteur de développement.

Dès lors, les institutions doivent-elles s'envisager comme source du développement économique ou le limitent-elles quand elles sont inadéquates ?

Les institutions semblent avoir joué un rôle déterminant dans le développement économique et social du monde occidental au XIX^e siècle (I). Les pays en développement semblent alors suivre ce modèle à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale pour pouvoir se développer, cela passe par un rôle actif des institutions internationales (II). Mais les succès divers d'une telle démarche conduisent à questionner la légitimité des institutions pour le développement, notamment quand les institutions établies

ne sont que des copies de celles du pays développés sans prendre en compte les spécificités nationales (III).

#

* * *

Les institutions ont été déterminantes dans le développement de l'Europe de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale. Ainsi, des institutions de qualité favorables à la croissance et établies de manière précoce en Grande-Bretagne semblent avoir été la cause non développement dès la fin du XVIII^e siècle. (A). Puis le ralentissement de sa croissance et son déclin relatif à partir des années 1860 concurremment au développement de l'Europe continentale semble révéler la nécessité d'aborder les institutions de manière dynamique pour pérenniser le développement (B). Enfin, le développement de l'Europe orientale et du Japon dans le dernier quart du XIX^e siècle, en partie lié à la mise en place d'institutions proche de celles existantes dans les pays déjà développés, semble nous indiquer la portée universelle d'institutions efficaces. (C).

La Grande-Bretagne connaît un développement économique précoce: entre 1750 et 1800 son taux de croissance annuel moyen est de 1,6% contre moins de 0,8% dans le reste de l'Europe selon Angus MADDISON (L'économie mondiale, une perspective millénaire, 2001). Cette différence semble s'expliquer d'abord par la mise en place précoce d'institutions favorables

au développement de l'activité économique. Ainsi, l'*Habeas Corpus* (1679) puis le Bill of Rights (1689) qui est mis en place après la Glorious Revolution, protègent les citoyens de l'arbitraire royal. Les agents économiques peuvent donc mener à bien leurs activités sans crainte de voir leurs richesses et savoir-faire captées par le pouvoir. En outre, la protection des innovations grâce à un système de brevets favorise le progrès technique. Ainsi, selon ROSTOW (Les Étapes de la croissance économique, un manifeste non-communiste, 1960) le take-off (décollage) que connaît la Grande-Bretagne n'est possible que grâce à trois facteurs : un taux d'investissement élevé (10%), plusieurs secteurs industriels porteurs et des institutions favorables. Ces institutions deviennent en effet condition de la croissance à long terme dans la mesure où le progrès technique est le facteur de croissance à long terme. Ainsi, Joel MOKYR (The enlightened economy, 2012) revient sur le développement de la Grande-Bretagne et explique son développement par ses innovations. De plus, les institutions britanniques semblent avoir été déterminantes dans son développement.

Pourtant, le dynamisme britannique s'enfouit dans la deuxième moitié du XIX^e siècle tandis que l'Europe continentale se développe. Ainsi, la France commença tôt son développement et mit en place des institutions favorables à son développement dès le début du XIX^e siècle. En 1803, le franc germinal est mis en place, son indexation sur l'or (1 franc germinal vaut 0,23 gramme d'or) garantit la stabilité et favorise ainsi les échanges marchands. De même, le Code du commerce (1807) pose un cadre législatif devant permettre la

développement des entreprises et ainsi favoriser la croissance. Par contre, la France se distingue de la Grande-Bretagne par une institutionalisation de son économie envisagée de manière dynamique. Ainsi, la France systématisé sa recherche en ayant des grandes écoles (école polytechnique en 1794, école centrale en 1830). Ces institutions sont gage de croissance à long-terme selon Joel MOKYR (The Gift of Athena: The historical origins of the knowledge economy, 2004). En effet, la systématisation et l'institutionnalisation de la recherche opérées notamment en France et en Allemagne semblent lui avoir permis une croissance plus forte et plus durable que la Grande-Bretagne. En effet, celle-ci ne s'occupe que tardivement de l'institutionnalisation de sa recherche (l'école des Mines britannique ouvre seulement en 1851). Les conséquences immédiates en sont un taux d'investissement de plus de 20% en France et en Allemagne dans le dernier quart du XIX^e siècle tandis qu'il est de seulement 9% en Grande-Bretagne. Enfin, les institutions mises en place par la France et l'Allemagne ne sont pas seulement des institutions favorisant la croissance mais bel et bien le développement dans sa triple dimension. Les préoccupations sociales semblent en effet plus centrées en France et en Allemagne qu'en Grande-Bretagne. Ainsi, la France vote une loi interdisant le travail des enfants de moins de huit ans dès 1861 et l'Allemagne met en place le premier système de protection sociale entre 1883 et 1889 (lois Bismarck). Ainsi, les institutions britanniques ont été copiées mais aussi dépassées par les pays d'Europe continentale, ce qui a favorisé leur développement.

La copie des institutions efficaces semblent en effet permettre une croissance forte et rapide favorable au développement. Ainsi, Alexander GERSCHENKRON (Economic backwardness in a historical perspective, 1962) met en évidence que le rattrapage des latecomers passe par une copie du modèle des early starters. Ainsi, le Japon, sous l'ère Meiji, compte en partie avec ses structures institutionnelles traditionnelles pour se moderniser. De même, la Russie bénéficie certes des innovations des autres pays mais son développement s'explique également par une profonde remise en cause de son modèle archaïque. Ainsi, en 1861, le servage est aboli, ce qui témoigne d'un désir de moderniser les institutions du pays.

Cette modernisation par la copie d'institutions existantes porte ses fruits, en effet, le Japon connaît un fort développement de son appareil industriel. La production industrielle double dans les années 1920, grâce à un fort développement permis par une meilleure institutionalisation de la vie économique. Copier des institutions qui ont permis le développement d'autres pays peut alors favoriser le développement de son propre pays.

Dès lors, l'enjeu contemporain du développement des pays du sud semble pouvoir trouver une solution satisfaisante dans la copie des institutions qui se sont avérées favorables au développement. Des institutions importées peuvent-elles permettre le développement des pays en développement ?

*

#

les pays en développement doivent donc mettre en place des institutions favorisant la croissance, le progrès social et l'amélioration des conditions de vie. En effet, on constate que les pays émergents ayant réussi sont ceux qui ont mis en place des institutions adéquates (A). De plus, il semble que le développement des autres pays en développement passe par la mise en place de ces institutions (B). La mise en place de ces institutions peut alors être encouragée par l'intervention des institutions internationales (C).

Les pays non-occidentaux étant poussés à se développer ont tous mis en place des institutions favorables. Ainsi, dans le Rapport de la commission sur la croissance et le développement (2008) coordonné par SOLOW et SPENCE, on constate que les "Treize réussis", c'est-à-dire les treize pays ayant connu une croissance de plus de 2% durant au moins vingt-cinq ans depuis 1945, ont certains points communs. Parmi eux, le rôle du gouvernement et des institutions dans l'intégration internationale et la mise en place d'un cadre institutionnel stable et prédictible. Ainsi, le Botswana a su tirer parti de ses richesses naturelles (notamment du diamant) en mettant en place un fond souverain qui a pour objectif de réinvestir cette rente pour moderniser et dynamiser l'activité économique.

économique. En outre des politiques de redistribution et de formation de la population permettent du point de développement. Ce rôle joué par les institutions calquées sur les institutions européennes est également mis en avant par ACEMOGLU, JOHNSON et ROBINSON (2002) qui distinguent les colonies d'entraînement et les colonies de développement. Les différences de trajectoires entre les pays appartenant à ces deux types de colonie tiennent à la différence d'institutions mises en place. Ainsi, les colonies de peuplement devaient être pérennes et on en attendait un vrai développement, la reprise des institutions britanniques permit alors à l'Australie de terre quasiment inhabité à une des principales puissances mondiales. Au contraire les colonies d'Afrique de l'Ouest ne devaient être que des colonies pour entraîner les matières premières et aucune institution n'y fut mise en place.

Le développement des pays en développement semble alors passer par la mise en place de telles institutions. C'est en tout cas ce que préconisent ACEMOGLU et ROBINSON (Why nations fail, 2012) : seule la mise en place d'institutions de qualité peut permettre aux pays en développement de connaître un processus de rattrapage. Ainsi, BARRO et SALA-I-MARTIN (« Convergence in Journal of political economy, 1992) consistent sur la convergence conditionnelle. Le rattrapage d'un pays par un autre n'est possible que si les deux ont le même sentier de croissance. Ce sentier de croissance est déterminé par un contexte institutionnel qui englobe le niveau d'éducation de la population, non pas l'époque

et la productivité des facteurs :

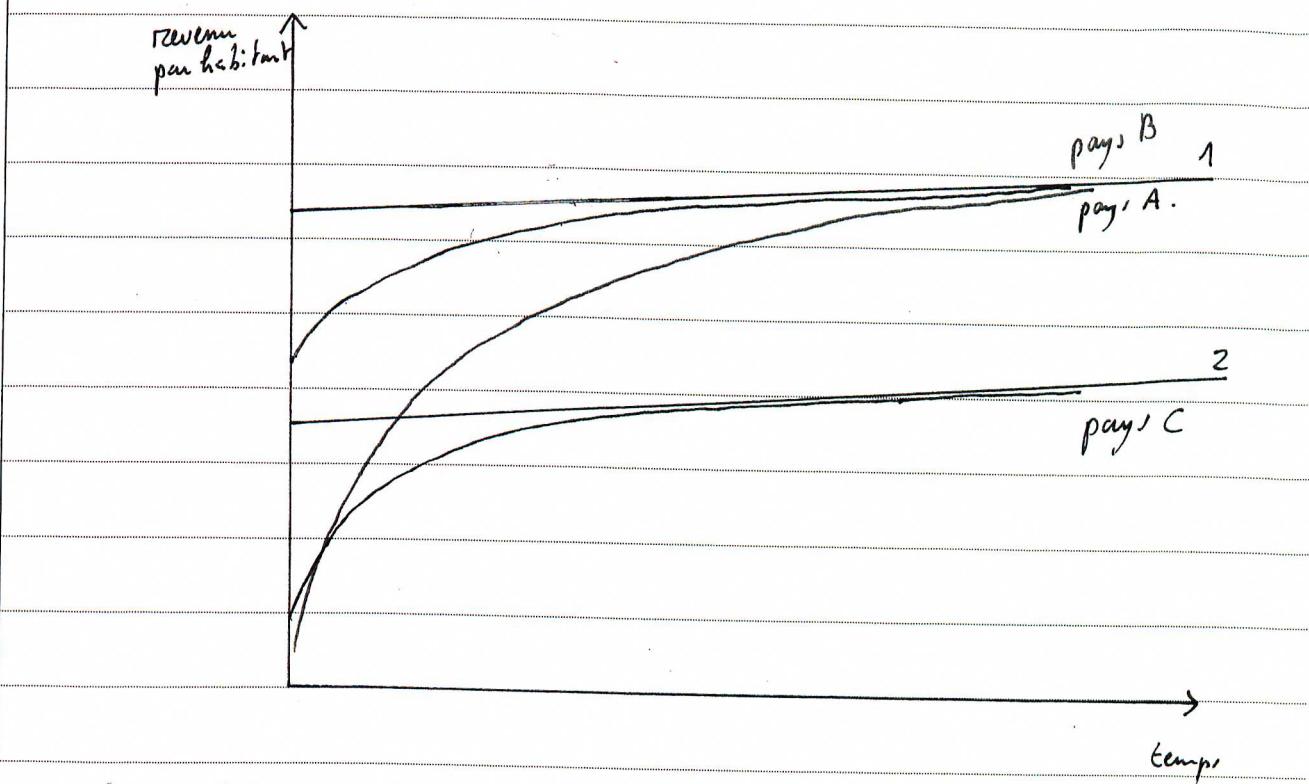


FIGURE 1: L'IMPORTANCE DU CONTEXTE INSTITUTIONNEL
DANS LE PROCESSUS DE RATTRAPAGE SELON
BARRO ET SACHA-I-MARTIN

On constate que le pays B connaît une croissance forte pour converger vers le sentier de croissance 1, sur lequel converge également le pays A. En revanche, le pays C ne pourra pas rattraper les pays A et B car son sentier de croissance se trouve à un niveau inférieur.

Dès lors, l'importance de ces institutions dans le développement peut justifier l'intervention d'institutions internationales. En effet l'objet du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) puis de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) est d'encourager la mise en place d'institutions favorisant l'ouverture sur l'extérieur.

des pays en développement. Ces nouvelles institutions, ou le modèle des économies européennes doivent permettre le développement selon SACHS et WARNER ("Economic reform and the process of global integration", 1995). Le fond monétaire international (FMI) a également joué un rôle majeur dans la capacité coercitive qu'il a eu à imposer à certains pays en développement certains institutioons ces nouvelles institutions devaient permettre un meilleur développement. Enfin, certains organismes internationaux, tels l'UNICEF ou le BIT imposent des contraints sanitaires aux pays en développement. La mise en place d'institutions spécifiques favorise alors le développement des pays.

Pourtant, des opérations visant à mettre en œuvre une recette universelle ("one size fits all") peuvent avoir des effets inverses à ceux attendus. Dans La Grande désillusion (2002), Joseph STIGLITZ déplore ainsi la manière dont ont été imposées certaines réformes institutionnelles aux pays du sud dans le cadre du consensus de Washington. Les institutions peuvent alors暮re au développement.

*

*

En effet, les institutions ne peuvent être synonyme de développement que dans des conditions et un contexte spécifiques.

Ainsi, il faut savoir prendre en compte l'importance des spécificités nationales lorsque on met en place les institutions favorables au développement (A). Dès lors, un tel type d'institution peut contrecarrer le développement (B). Dès lors, il semble que les institutions ne puissent à elles seules expliquer le développement; au contraire, elles peuvent parfois être minimes et inefficaces. (C).

Il n'existe pas de recette universelle au développement affirme Dani RODRIK dans Nations et mondialisation (2009). En effet, l'efficacité des institutions quant au développement des pays dépend de facteurs socio-économiques complexes. Ainsi, Michel AGLIETTA et Guo BAI dans La voie chinoise. Capitalisme et empire (2012) s'intéressent aux spécificités des institutions développées par la Chine. Par exemple, les entreprises de banques et de villages (EBV) ont su maintenir leur efficacité. Le succès de la Chine tient alors précisément à sa capacité à développer ses institutions propres, qui parviennent à combiner une forte centralisation des pouvoirs, une économie dirigée et une importante intégration internationale. Ainsi, les institutions ne sont pas uniques. Comme le souligne Bruno ATTALIE dans les cinq capitalismes (2005), il existe aujourd'hui plusieurs modèles de capitalisme (libéral, social-démocrate, continental, méditerranéen, japonais). La diversité des cultures nationales et des situations économiques particulières mènent donc à souligner l'importance d'institutions spécifiques pour permettre le développement.

Dès lors, imposer des institutions universelles ne permet pas le développement. Ainsi le consensus de Washington dénoncé par STIGLITZ (La Grande désillusion, 2002) en r des effets économiques et sociaux dévastateurs pour de nombreux pays, entravant leur développement plus tôt qu'en l'encourageant. Émile HUILLERY ("History matters: long term impact of colonial investment in West Africa", 2009) souligne ainsi que des investissements massifs dans certains secteurs économiques pour exploiter les matières premières eurent des effets déstabilisants sur les pays ouest-africains. Les institutions qui y furent mises en place freinèrent leur développement sur le long terme. Ainsi au Bénin, les investissements furent faits davantage à Cotonou qu'à Porto Novo, et plus d'un demi-siècle plus tard, cela se fait encore sentir dans la dynamisme économique plus grand de Cotonou par rapport à Porto Novo. Ainsi, des institutions importantes peuvent in fine nuire au développement de ces pays.

Finally, ne peut-on pas critiquer la naïveté même de recourir aux institutions pour permettre le développement? Comme l'explique James SACHS ("les institutions n'expliquent pas tout", in Finance et développement, 2003), les institutions ne doivent s'envier comme partie d'un tout. Leur rôle est certes important mais elles ne sont pas suffisantes à expliquer le développement. En effet, les ressources naturelles, la position géographique du pays (accès ou non à la mer) ou encore son climat semblent

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

Date : 12.05.2015

Epreuve / Sous épreuve : EST HC

Code Epreuve : 268

Nombre de copies supplémentaires : 1 (numérotez les pages dans le cadre en bas à droite)

Note

attribuée :

également jouer un rôle crucial dans le développement. Les institutions ne sont donc plus condition sine qua non du développement. En outre, favoriser les institutions peut, plutôt que de l'instituer, brider le marché. Dans la mesure où une large place aux institutions donne une certaine marge aux pouvoirs publics, on constate l'effet potentiellement inefficace des institutions. Comme l'explique Peter BAUER dans Dirige égalitaire et tiers-monde (1985), une place trop importante donnée à l'Etat peut nuire aux pays en développement. Dès lors, il s'agit de savoir quel est son rôle dans l'institutionnalisation de la vie économique. En effet, un marché peut s'auto-institutionner (catallactique) selon HAYEK (Droit, législation et liberté, 1979). Peu d'institutions semblent alors nécessaires : pour Hayek, les droits de propriété constituent l'unique institution indispensable au fonctionnement du marché. On peut donc considérer que des institutions a minima peuvent permettre la croissance économique et donc à terme le développement.

#

#

#

Si ces institutions semblent empiriquement avoir joué un rôle fondamental dans le développement du monde occidental, cela ne signifie pas que ces institutions puissent garantir le développement de n'importe quel pays. En effet, l'efficacité d'une institution, et donc son effet sur le développement, dépend des interactions complexes entre particularités économiques et sociales. En outre, le développement massif des institutions peut être mirifique au développement. Dès lors des institutions envisagées à minima semblent parfois permettre un meilleur développement des pays.